

Carcassonne, vendredi 15 septembre 2023

Le Principal

Aux

Membres de la communauté éducative

**Objet : CALENDRIER DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION RENTREE 2023**

Madame, Monsieur,

Membres de la communauté éducative, les parents d'élèves, les enseignants et les élèves participent, par leurs représentants élus, au conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement.

Le conseil d'administration est une instance dans laquelle ses représentants peuvent s'impliquer dans le fonctionnement de l'établissement scolaire, en lien avec les autres membres de la communauté éducative.

Les élections des représentants au conseil d'administration des EPLE constituent un moment essentiel de la vie des établissements scolaires.

Le renouvellement des membres de ces instances implique ainsi une forte mobilisation des différents acteurs pour l'organisation de ce processus, tant au niveau des établissements scolaires que des directions des services départementaux de l'éducation nationale et des rectorats, de manière à faciliter et encourager une forte participation des parents d'élèves aux élections.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les élections se tiendront selon le calendrier suivant :

- **Scrutin** : vendredi 13 octobre 2023 ;
- **Réunion des parents d'élèves préalable à l'élection** : mardi 12 septembre 2023 ;
- **Etablissement de la liste électorale** (vingt jours avant l'élection) : vendredi 22 octobre 2023 minuit ;
- **Date limite de dépôt des candidatures** (dix jours francs avant la date du scrutin) : lundi 2 octobre 2023 minuit ;
- **Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté** (huit jours francs avant l'ouverture du scrutin) : mardi 3 octobre 2023 minuit ;
- **Mise sous pli du matériel de vote par les représentants des parents** : mercredi 3 octobre 2023 ;
- **Date limite de remise ou envoi du matériel de vote aux parents** (six jours avant le scrutin) : vendredi 6 octobre 2023.

- Date limite de saisie des résultats : Lundi 16 octobre 2023.

Outils d'accompagnement

Afin d'accompagner les acteurs chargés de mettre en oeuvre les dispositions réglementaires applicables à l'organisation des élections, un guide relatif à l'organisation des élections est disponible sur le site Éduscol dans la rubrique **Écoles et établissements>Fonctionnement des établissements scolaires>Parents d'élèves>La représentation des parents d'élèves**. Ce guide répond aux principales questions susceptibles d'être posées par tous les acteurs concernés par le processus électoral.

La lecture de cette note de service pourra utilement être complétée par celle du document de synthèse sur les élections des représentants de parents d'élèves disponible sur la même page d'Éduscol. Les services trouveront également de l'information relative aux élections sur la page **Les parents d'élèves** du site education.gouv.fr et sur la page **Écoles et établissements>Fonctionnement des établissements scolaires>Parents d'élèves>La représentation des parents d'élèves** du site Éduscol.

Le collège le Bastion compte actuellement 603 élèves inscrits. Le quorum pour les établissements de plus de 600 élèves est de 30 membres.

Le CA est présidé par le Principal.

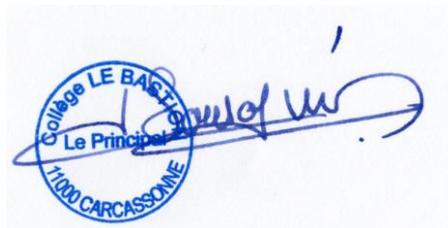
Il est composé de membres de l'administration et du personnel éducatif du collège. Il s'agit du principal adjoint, de l'adjoint gestionnaire, du conseiller principal d'éducation (CPE : Conseiller principal d'éducation).

Le conseil d'administration comporte également les membres suivants :

- 2 personnalités qualifiées ;
- 7 personnels élus d'enseignement et d'éducation ;
- 3 personnels élus administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service ;
- 7 représentants élus des parents d'élèves ;
- 3 représentants élus des élèves ;
- 2 représentants du département ;
- 2 représentants de la commune ou, lorsqu'il existe une intercommunalité, 1 représentant de la commune et 1 de l'intercommunalité.

Je vous remercie d'ores et déjà de votre implication dans le bon déroulement de cette campagne d'élections.

Le Principal

A blue ink signature is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'Collège LE BASTION' at the top, 'Le Principal' in the center, and '11000 CARCASSONNE' at the bottom.

Andrés SOUSA